



Fédération Française de Vol à Voile

Programme de formation 2018

Recourir à un professionnel dans une association de Vol à Voile

Objectif de la formation :

L'objectif de ce stage est d'acquérir les bases essentielles pour recourir à un professionnel dans une association de vol à voile.

Public concerné :

- Dirigeants de club ou de comité ayant le projet de faire appel à un professionnel pour aider au fonctionnement de leur club de Vol à Voile.

Conditions d'accès

Néant

Contenu de la formation :

- Cadre réglementaire de l'activité professionnelle (droit du travail, droit des contrats, DGAC, code du sport)
- Les différentes formes d'activité professionnelle au sein d'un club FFV.
- L'emploi saisonnier et l'appel à projet de la FFV
- Les aides à la professionnalisation
- Financement et rentabilité d'un professionnel au sein d'un club.
- La relation dirigeants-bénévoles-professionnels au sein d'une association

Calendrier :

Dates de la formation : 4ème trimestre 2018, dates à préciser.

Déroulement de la formation :

La formation se déroule en présentiel.
- Apport de contenus sur les différents thèmes.
- Production de groupe et restitution.

Nombre de places : 8 places maximum

Modalités de certification : Néant.

Conditions : Le stage est gratuit pour les licenciés de la FFV. Restauration, hébergement et déplacement à la charge du stagiaire

Inscription :

Dossier à télécharger sur le portail des formations du CNVV et à envoyer à alex.cornu@ffv.org **avant le 30 mars 2018**

Lieu de formation : FFV, 55 rue des petites écurie, 75010 PARIS

Hébergement et restauration : hôtel et restauration sur place

Coordinateur de la formation : Alex Cornu Tél : 0623060440

Mail : alex.cornu@ffv.org